

Ce processus présente l'ensemble des prestations offertes par les centres résidentiels et les services ambulatoires d'Argos. Il place les résidants-es et les usagers-ères au centre de ses interventions leur garantissant un accueil, un accompagnement et un traitement adapté à leurs besoins. Il décrit les responsabilités de chacun, présente ou indique les documents de référence y relatifs, ainsi que la cohérence et la fiabilité de ses actions, notamment à travers la rédaction de documents et l'évaluation régulière des objectifs.

